



Cahier Technique

Janvier 2007



Traitements complémentaires

sommaire

TRAITEMENTS COMPLÉMENTAIRES

1.

Avant-propos 03

2.

Préparation des supports

2.1	Décapage	04
2.2	Nettoyage	04
2.3	Régulation de l'absorption	04
2.4	Réparation des supports	04
2.5	Traitement des fissures	05
2.6	Remontées capillaires	05
2.7	Choix des produits de préparation	05

3.

Traitements Hydrofuges

3.1	Destination	06
3.2	Propriétés	06
3.3	Choix de l'hydrofuge KEIM	06

4.

Protections antigraffiti 07

5.

Fiches techniques

5.1	Décapant biodégradable	09
5.2	Anticryptogame Algicide PLUS	11
5.3	Corrosif liquide	13
5.4	Base isolante	15
5.5	Impression BLOCKWEISS	17
5.6	Enduit SPACHTEL	19
5.7	Hydrofuge LOTEXAN	21
5.8	Imprégnation hydrofuge SILANGRUND	23
5.9	Antigraffiti FLAGRANTI	25



Avant-propos

La mise en œuvre de revêtements minéraux, en neuf comme en rénovation, en intérieur comme en extérieur, nécessite d'effectuer des travaux préparatoires et complémentaires adaptés.

Bon nombre de produits couramment utilisés sur les chantiers tels que des enduits reboucheurs ou des impressions organiques peuvent en effet se révéler inappropriés dans le cadre de travaux réalisés avec un procédé minéral.

Il est donc important de s'assurer de la parfaite compatibilité des produits utilisés de façon à garantir à la fois un résultat esthétique optimal et une pérennité des travaux de peinture et d'enduit.

Les conseils et les produits proposés dans ce Cahier Technique constituent des compléments essentiels de nos systèmes de peintures et d'enduits minéraux. Ils s'intéressent plus particulièrement :

- à la préparation des supports
- aux protections hydrofuges
- aux protections antigraffiti.

Consulter nos services techniques en cas de mise en œuvre de traitements étrangers à nos systèmes. La société Keim, spécialiste depuis 125 ans des revêtements minéraux, propose de nombreuses solutions minérales pour le traitement de tous types de support.

- Façade
- Béton
- Intérieur
- Pierre
- Enduits

Pour plus de détails consulter les cahiers techniques relatifs à ces différents systèmes.

Préparation des supports

2.1 Décapage

Il est nécessaire d'éliminer tous les revêtements

- mal adhérents ou en mauvais état
- dimensionnellement ou thermiquement non stables : revêtements souples ou élastiques
- résiliants ou gras : peintures à l'huile de lin, laques, vernis.

La méthode de décapage la plus adaptée (thermique, chimique, mécanique) devra être déterminée en fonction de la nature du revêtement en place et des contraintes éventuelles liées à l'environnement du chantier. Tous les résidus de produits de décapage devront être entièrement éliminés par lavage à la haute pression, par brossage ou par tout autre procédé préconisé par le fabricant du décapant. Ne pas utiliser de décapants sans rinçage.

2.2 Nettoyage

Un nettoyage par lavage à la haute pression ou par brossage est indispensable pour garantir la propreté du support à peindre.

Pour les travaux d'intérieur, les supports neufs seront dépoussiérés et les fonds anciens lessivés ou brossés de façon à éliminer toutes les particules mal adhérentes.

Le nettoyage sera complété le cas échéant par un traitement décontaminant visant à éliminer

- les laitances calcaires des bétons ou des enduits
- les résidus de produits de décoffrage des bétons
- les micro-organismes (mousses, algues, lichens)
- les salissures grasses.

2.3 Régulation de l'absorption

La très grande microporosité des revêtements minéraux garantit une excellente respiration des supports mais elle rend ces revêtements sensibles aux différences d'absorption des fonds. Il est nécessaire d'imprimer les supports très absorbants, de même que les fonds d'absorption hétérogène si l'on veut limiter l'apparition d'embus.

Contrairement aux fixateurs de fonds organiques, l'impression minérale n'a pas pour fonction de fixer des supports pulvérulents ou de bloquer la respiration des fonds, mais elle est destinée à obtenir une absorption homogène tout en conservant les valeurs de perméance des parois.

2.4 Réparation des supports

Il convient de veiller à ce que les matériaux utilisés pour la préparation des fonds (enduits de rebouchage, de lissage ou de ratissage) ne présentent pas de différences d'absorption trop marquées par rapport à l'ensemble des supports.

Utiliser impérativement des produits de réparation de même nature chimique que les supports.

Veiller à ce que les reprises d'enduits et toutes autres réparations effectuées sur les supports ne présentent pas de différences de structure avec l'ensemble des surfaces à peindre. Imprimer les fonds réparés pour obtenir une absorption homogène.

Attendre le séchage complet des réparations avant d'entreprendre la mise en peinture.

2.5 Traitement des fissures

Le traitement des fissures doit être effectué dans les Règles de l'Art avec des produits de rebouchage compatibles avec les supports en place.

Le faïençage et les micro-fissures (ouverture inférieure à 2/10 mm) pourront être masquées par l'application d'une sous-couche minérale structurante, contenant des charges de quartz : INTACT, OPTIL GROB, QUARZIL GROB, CONTACT PLUS, CONTACT PLUS GROB.

Les petites fissures (ouverture comprise entre 2/10 mm et 10/10 mm) seront rebouchées par pochonnage au moyen des sous-couches minérales CONTACT PLUS ou CONTACT PLUS GROB ou par enduisage avec l'Enduit SPACHTEL.

Les fissures plus importantes (ouverture comprise entre 10/10 mm et 20/10 mm) feront l'objet d'un traitement complet :

- Ouverture au disque ou à la griffe.
- Impression avec le FIXATIF SPECIAL KEIM en cas de fond pulvérulent ou friable.
- Rebouchage au moyen de l'enduit UNICAL KEIM sous réserve de compatibilité avec la nature du support en place.
- Si nécessaire, réalisation d'un entoilage au droit des fissures ou sur panneau entier en cas de nombreuses fissures.
- Restructuration à l'identique des parties traitées.

Les lézardes (ouverture supérieure à 20/10 mm), les fissures actives et les fissures localisées aux points singuliers (planchers, acrotères, chainages...) feront l'objet d'un traitement conforme aux Recommandations Professionnelles du SNJF.

Les rebouchages effectués au moyen d'un mastic acrylique SNJF 1ère catégorie seront recouverts, après séchage de 24 heures minimum, d'une fine couche de CONTACT PLUS, CONTACT PLUS GROB ou d'enduit UNICAL.

La résistance à toute fissuration ultérieure ne peut être garantie pour ce type de traitement.

2.6 Remontées capillaires

Veiller à ce que les supports soient secs. Brosser à sec les efflorescences superficielles. Les maçonneries salpêtrées devront être entièrement éliminées et remplacées par un Enduit d'Assainissement (voir Système POROSAN).

La bonne tenue de la peinture ne peut être garantie sur des supports présentant des phénomènes de remontées capillaires.

2.7 Choix des produits de préparation

TYPE DE PREPARATION	PRODUIT	FONCTION	CAHIER TECHNIQUE
Décapage	DECAPANT BIODEGRADABLE	Elimination d'anciens revêtements organiques	Traitements complémentaires
Nettoyage	ALGICIDE PLUS	Elimination des micro-organismes	Traitements complémentaires
	CORROSIF LIQUIDE	Elimination des laitances calcaires	
	NETTOYANT PIERRE	Elimination des salissures grasses	Restaura
	NETTOYANT BETON	Elimination des résidus de décoffrage	Concretal
Régulation de l'absorption	FIXATIF SPECIAL / CONCRETAL / SOLDALIT / RESTAURO	Impression minérale pour réduire et homogénéiser l'absorption des fonds	Granital / Soldalit / Concretal / Restaura
	BASE ISOLANTE	Isolation des taches (supports extérieurs)	Traitements complémentaires
	IMPRESSION BLOCKWEISS	Impression isolante pigmentée (intérieur)	
Réparations / Traitement de fissures	ENDUIT SPACHTEL	Rebouchage intérieur / extérieur	Traitements complémentaires
	UNICAL	Réparation et restructuration d'enduits	Enduits Minéraux
Remontées capillaires	POROSAN	Enduits d'assainissement pour maçonneries humides et salpêtrées	Porosan



Traitements hydrofuges

3.1 Destination

Protection incolore des maçonneries de pierre, de béton ou d'enduit. Le traitement hydrofuge protège les parois verticales contre les eaux de ruissellements et les agressions atmosphériques.

L'application d'un hydrofuge n'est pas nécessaire dans le cas où les façades sont recouvertes d'un revêtement pigmenté (peinture, lasure, RME, enduit), celui-ci assurant aux maçonneries une protection suffisante aux eaux de pluie.

Seules les façades peintes qui sont particulièrement exposées aux intempéries ou aux projections d'eau peuvent demander une protection supplémentaire sous la forme d'un hydrofuge incolore. Le procédé mis en œuvre sera dans ce cas celui d'une imprégnation hydrofuge SILANGRUND appliquée dans les 4 heures précédant l'application de la première couche de peinture.

3.2 Propriétés

- Réduit la pénétration des eaux de ruissellement dans les enduits et les maçonneries
- Protège les armatures des bétons de la corrosion liée aux chlorures
- Protège les maçonneries apparentes et les enduits des cycles gel-dégel
- Ne modifie pas l'aspect des supports
- Augmente la résistance aux salissures
- Augmente la résistance au développement de mousses et lichens
- Excellente perméabilité à la vapeur d'eau

3.3 Choix de l'hydrofuge Keim

■ LOTEXAN :

Hydrofuge incolore à base de siloxane en phase solvant.
Destiné aux supports alcalins (enduits, béton) et poreux.

■ LOTEXAN N :

Hydrofuge incolore à base de siloxane en phase solvant.
Destiné aux supports poreux faiblement alcalins ou à pH neutre (pierre).

■ SILANGRUND :

Imprégnation hydrofuge à base de silane en phase solvant.
S'emploie uniquement en imprégnation, combinée avec un système de peinture minérale GRANITAL/SOLDALIT/CONCRETAL.
Complément d'hydrofugation des surfaces à peindre particulièrement exposées aux eaux de ruissellement ou de rejaillissement.
A appliquer dans les 4 heures précédant la première couche de peinture.

Protections antigraffiti

Différents procédés peuvent être envisagés pour protéger les façades minérales de l'agression des tags. Le choix de la méthode la plus adaptée sera fonction non seulement du degré d'exposition de la façade aux graffitis, mais aussi des contraintes du nettoyage pour l'environnement immédiat. Mais il devra également respecter les caractéristiques physico-chimiques des supports (maçonneries, enduits ou peintures) et ne pas dénaturer leur aspect.

On peut distinguer les procédés suivants :

- Les protections permanentes incolores ou pigmentées :

Adaptés aux surfaces très exposées, ces protections restent en place après le nettoyage des graffiti. Elles constituent une protection efficace mais sont très peu perméables aux échanges de vapeur d'eau. Elles sont par conséquent déconseillées sur les maçonneries anciennes et en présence d'humidité, notamment de remontées capillaires.

L'aspect et la couleur des revêtements minéraux sont fortement modifiés par l'application de ce type de protections qui devra donc faire l'objet d'essais préalables.

- Les protections sacrificielles incolores :

Conçues pour les surfaces moins exposées, elles sont dites sacrificielles car elles sont éliminées en même temps que les tags lors du nettoyage. Elles sont de façon générale plus microporeuses et moins filmogènes, donc mieux adaptées au bâti ancien.

L'application de protections sacrificielles sur les revêtements minéraux peut en modifier plus ou moins l'aspect, en fonction des produits utilisés. Des essais préalables sont nécessaires.

- Les protections sacrificielles pigmentées :

Particulièrement adaptées pour la protection des peintures minérales, elles respectent totalement leur aspect (couleur, matité) et n'altèrent pas leur perméabilité à la vapeur d'eau.

Le revêtement antigraffiti FLAGRANTI, choisi dans la même couleur que la teinte de finition de peinture minérale, assure une protection des façades quasiment indétectable à l'œil.

Son application préventive en 2 couches permet d'isoler les enduits et peintures de façade de la pénétration des tags.

La protection FLAGRANTI peut être également appliquée en action curative (en 1 couche), par simple recouvrement des graffiti.

L'élimination des différentes couches de FLAGRANTI et des tags s'effectue par humidification et brossage à l'eau.



Fiches Techniques

Janvier 2007



Traitements complémentaires

Décapant biodégradable

Décapage d'anciens revêtements organiques



1. Description

Décapant biodégradable gélifié, émulsionnable à l'eau, sans CFC et sans hydrocarbures aromatiques.

Destiné à l'élimination de nombreux types de peintures et revêtements synthétiques sur supports d'enduits, de béton ou de pierre : films minces organiques, RPE, revêtements d'imperméabilité.

Domaines d'emploi : extérieur / intérieur

Conditionnement : Bidon métallique 5 et 25 kg.

2. Propriétés

- Biodégradable.
- Respecte l'environnement.
- Entièrement émulsionnable à l'eau.
- Après nettoyage, recouvrement par tout type de peinture minérale.
- Très faible odeur.
- Applicable en intérieur.
- Prêt à l'emploi.

3. Caractéristiques techniques

- Aspect : gel jaunâtre
- Densité (à 20°C) : env. 1,0 g/cm³
- pH : env. 7,5 en mélange avec 10 g/l d'eau
- Point éclair : > 60°C

4. Application du produit

Mise en œuvre

Appliquer le DECAPANT BIODEGRADABLE grassement et de façon homogène sur les zones à décapier. Utiliser une brosse à poils souples naturels (pas de fibres synthétiques), un rouleau laine ou un pulvérisateur.

Procéder à l'application de bas en haut.

Le temps d'action nécessaire devra être déterminé sur une surface témoin. Les revêtements de films minces organiques sont en règle générale détrempés après 3-6 heures. Le temps d'action est plus long pour les revêtements épais (RPE, revêtements d'imperméabilisation) ou en présence de plusieurs couches. Laisser agir si possible pendant une nuit complète.

Si le décapant prend un aspect mat et que la couche inférieure du revêtement n'est toujours pas détrempée (vérifier par grattage au couteau), renouveler l'application frais dans frais.

Éliminer les résidus de décapage avec un nettoyeur haute pression à l'eau chaude (80-90°C et env. 100 bar) ou par grattage au couteau. Le nettoyage à la haute pression sera toujours effectué de bas en haut.

En intérieur, éliminer les résidus par grattage au couteau et rincer avec une éponge humide.

Dilution

Appliquer pur sans dilution.

Conditions climatiques

La température optimale est de 20°C.

En cas de température inférieure, le temps d'action est prolongé. Les températures plus élevées accélèrent l'action du décapant mais réduisent le temps ouvert.

Ne pas appliquer en plein soleil, sur support surchauffé et par vent fort. Protéger la façade de la pluie.

Renouveler l'application si le produit a séché en surface.

Consommation

Environ 0,3 à 0,5 kg/m² pour 2 couches de film mince organique.

Jusqu'à 1,0 kg/m² pour les RPE, les revêtements d'imperméabilisation et en cas d'un nombre important de couches.

Les consommations indiquées sont des valeurs de référence sur support lisse. Elles dépendent fortement de l'état du support, de sa capacité d'absorption, de la technique de mise en œuvre et devront être déterminées avec exactitude par essais sur chantier.

Nettoyage du matériel

Nettoyer les outils à l'eau aussitôt après usage.

5. Conservation

Sous abri, 6 mois en emballage d'origine non ouvert, à une température comprise entre +5° et +35° C.

Ne pas exposer en plein soleil et à la chaleur.
Bien refermer les emballages entamés.

6. Destruction

Ne recycler que les emballages vides.

Code CED 08 01 11 (produit).
08 01 17 (résidus de décapage).

7. Hygiène et sécurité

Travailler avec des gants et des lunettes de protection. Laver abondamment à l'eau en cas de contact accidentel.

Protéger les surfaces qui ne sont pas à traiter (vitrages, menuiseries, etc.) et éliminer immédiatement les projections avec une éponge humide. Les eaux de rinçage contenant des résidus de décapage doivent être récupérées et traitées selon les réglementations locales.

En intérieur, veiller à une aération permanente des locaux.

Tenir hors de portée des enfants. Consulter la fiche de sécurité du produit.

La présente fiche annule et remplace toute édition antérieure. Il appartient à notre clientèle, avant toute mise en œuvre, de vérifier qu'il s'agit bien de la dernière édition. Les renseignements techniques qui figurent dans cette fiche ne peuvent en aucun cas se substituer à un descriptif précis établi par nos services techniques.





1. Description

Nettoyant liquide en phase aqueuse. Permet d'éliminer les salissures végétales (algues, mousses, lichens, champignons) des supports minéraux.

Parfaitement adapté à la décontamination des façades en pierre de taille.

ALGICIDE PLUS agit également de façon préventive contre l'apparition de nouvelles salissures.

Domaines d'emploi : extérieur / intérieur

Conditionnement : Bidon plastique 5 et 20 L.

2. Propriétés

- Elimine durablement les micro-organismes en agissant sur les racines.
- Sans solvant, compatible avec l'environnement.
- pH neutre non agressif pour la pierre.
- Applicable sur tous supports minéraux.
- Adapté aux supports sensibles aux produits chimiques.
- Prêt à l'emploi.

3. Caractéristiques techniques

- Aspect : liquide incolore
- Densité (à 20°C) : env. 1,0 g/cm³
- pH : env. 6 (neutre)

4. Application du produit

Préparation du support

Arracher les plantes grimpantes.

Gratter les dépôts importants de micro-organismes à la brosse métallique ou à l'aide d'un couteau.

Eliminer les résidus par lavage à l'eau sous pression.

Mise en œuvre

Sur support sec appliquer l'ALGICIDE PLUS grassement à la brosse ou au pulvérisateur sans pression (par ruissellement, éviter les brouillards).

En général une seule application suffit. Un rinçage à l'eau n'est pas nécessaire.

Laisser agir au minimum 24 heures avant d'appliquer la peinture minérale.

En cas d'utilisation en intérieur, aérer la pièce pendant 24 heures au minimum.

Important :

Si les surfaces décontaminées ne sont pas recouvertes d'un revêtement minéral mais sont destinées à rester brutes, l'application d'un hydrofuge incolore LOTEXAN ou LOTEXAN N est recommandé pour assurer une protection de longue durée à la façade.

Dilution

Appliquer pur sans dilution.

Conditions climatiques

Température ambiante et du support supérieure à 5°C. Hygrométrie max. 80%.

Ne pas appliquer en plein soleil, sur support surchauffé et par vent fort. Protéger la façade de la pluie.

Consommation

Environ 0,25 l/m² sur support lisse.

Les consommations indiquées sont des valeurs de référence sur support lisse. Elles dépendent fortement de l'état du support, de sa capacité d'absorption, de la technique de mise en œuvre et devront être déterminées avec exactitude par essais sur chantier.

Nettoyage du matériel

Nettoyer les outils à l'eau aussitôt après usage.

5. Conservation

Sous abri, 1 an en emballage d'origine non ouvert, à une température comprise entre +5° et +35° C.

Ne pas exposer en plein soleil et à la chaleur.
Bien refermer les emballages entamés.

6. Destruction

Ne recycler que les emballages vides.
Code CED 07 06 99.

7. Hygiène et sécurité

Produit irritant (Xi)

Travailler avec des gants et des lunettes de protection. Laver abondamment à l'eau en cas de contact accidentel.

Protéger les surfaces qui ne sont pas à traiter (vitres, menuiseries, etc.) et éliminer immédiatement les projections avec une éponge humide. Tenir hors de portée des enfants. Consulter la fiche de sécurité du produit.

La présente fiche annule et remplace toute édition antérieure. Il appartient à notre clientèle, avant toute mise en œuvre, de vérifier qu'il s'agit bien de la dernière édition. Les renseignements techniques qui figurent dans cette fiche ne peuvent en aucun cas se substituer à un descriptif précis établi par nos services techniques.



Corrosif liquide

Solution de nettoyage pour enduits neufs et anciens



1. Description

Solution concentrée à base d'acide silicique destinée au nettoyage en profondeur des vieux enduits et au traitement des laitances calcaires sur les enduits neufs.

Ne pas appliquer sur enduit à base de plâtre.
Ne pas employer pur, diluer dans 3 à 5 volumes d'eau.

Domaines d'emploi : extérieur / intérieur

Conditionnement : Bidon plastique 5 et 20 l

2. Propriétés

- Très grande efficacité sur tous types de supports minéraux.
- Nettoie en profondeur les vieux enduits.
- Elimine les remontées de laitances sur les nouveaux enduits.
- Traite les problèmes de carbonatation des enduits à la chaux.
- Réaction chimique sans danger.
- Phase aqueuse.
- Sans solvant.

3. Caractéristiques techniques

- Aspect : liquide rosâtre
- Densité (à 20°C) : 1,1 g/cm³
- pH : env. 1 (acide)

4. Application du produit

Mise en œuvre

Pour accélérer le séchage et la carbonatation des enduits neufs, appliquer le CORROSIF LIQUIDE dès que l'enduit est sec en surface. Le CORROSIF LIQUIDE doit être préalablement dilué et sera appliqué grassement de bas en haut.

La réaction est immédiatement reconnaissable par apparition d'un léger moussage.

Rincer abondamment à l'eau claire.

Le rinçage n'est pas obligatoire pour les enduits intérieurs.

Sur les enduits à la chaux grasse dont la prise est longue, le phénomène de laitances peut réapparaître et nécessiter le renouvellement du traitement au CORROSIF LIQUIDE.

Le CORROSIF LIQUIDE peut être également utilisé pour nettoyer de vieux enduits. Veiller à éli-

miner l'eau de rinçage conformément à la réglementation locale.

Dilution

Sur enduit extérieur : 1 volume de CORROSIF LIQUIDE pour 3 volumes d'eau.

Sur enduit intérieur : 1 volume de CORROSIF LIQUIDE pour 5 volumes d'eau.

Ne jamais utiliser pur.

Conditions climatiques

Température ambiante et du support supérieure à 5°C. Hygrométrie max. 80%.

Ne pas appliquer en plein soleil, sur support surchauffé et par vent fort. Protéger la façade de la pluie.

Temps de séchage (20°C)

Le CORROSIF LIQUIDE peut être appliqué dès que l'enduit est sec en surface.

Le renouvellement du traitement sur les enduits à la chaux grasse est possible au plus tôt 4 semaines après la pose de l'enduit.

Les supports traités avec le CORROSIF LIQUIDE peuvent être mis en peinture dès qu'ils sont secs.

Consommation

Env. 0,07 l/m² pour une application sur enduit extérieur.

Env. 0,05 l/m² pour une application sur enduit intérieur.

Les consommations indiquées sont des valeurs de référence sur support lisse. Elles dépendent fortement de l'état du support, de sa capacité d'absorption, de la technique de mise en œuvre et devront être déterminées avec exactitude par essais sur chantier.

Nettoyage du matériel

Nettoyer les outils à l'eau aussitôt après usage.

5. Conservation

Sous abri, 1 an en emballage d'origine non ouvert, à une température comprise entre +5° et +35° C.

Ne pas exposer en plein soleil et à la chaleur. Bien refermer les emballages entamés.

6. Destruction

Ne recycler que les emballages vides.
Code CED 06 01 99

7. Hygiène et sécurité

Produit irritant (Xi).

Travailler avec des gants et des lunettes de protection. Laver abondamment à l'eau en cas de contact accidentel.

Protéger les surfaces qui ne sont pas à peindre (vitrages, menuiseries, etc.) et éliminer immédiatement les projections avec une éponge humide. Tenir hors de portée des enfants. Consulter la fiche de sécurité du produit.

La présente fiche annule et remplace toute édition antérieure. Il appartient à notre clientèle, avant toute mise en œuvre, de vérifier qu'il s'agit bien de la dernière édition. Les renseignements techniques qui figurent dans cette fiche ne peuvent en aucun cas se substituer à un descriptif précis établi par nos services techniques.





1. Description

Solution incolore microporeuse en phase solvant. Destinée au traitement des supports présentant des taches : bistre, goudron, nicotine, auréoles, tanins, aniline, etc.

Domaine d'emploi : extérieur

Conditionnement : Bidon métallique 2,5 et 5 L.

2. Propriétés

- Hautement perméable à la vapeur d'eau.
- Non jaunissante.
- Pas de craquellement.
- Bonne adhérence.
- Prête à l'emploi.

3. Caractéristiques techniques

- Aspect : liquide incolore
- Densité (à 20°C) : 0,9 g/cm³
- Résistance de diffusion vapeur d'eau : Sd = 0,02 m
- Point éclair : > 60° C

4. Application du produit

Mise en œuvre

Le support doit être sain, sec, propre et dépoussiéré.

Appliquer la BASE ISOLANTE non diluée sur les maçonneries présentant des taches, de préférence sur des panneaux complets afin d'obtenir un résultat homogène

Procéder à l'application en une couche pour les taches de faible intensité, en 2 couches à 5 heures minimum d'intervalle pour les supports présentant des taches plus marquées.

Toujours appliquer en couches fines. L'application d'épaisseurs trop importantes peut perturber la bonne adhérence de la peinture.

Ne pas appliquer par projection (airless).

Le temps de séchage de la BASE ISOLANTE est de 5 heures minimum. Elle peut ensuite être recouverte par tout système de peinture minérale.

Dilution

Appliquer pur sans dilution.

Conditions climatiques

Température ambiante et du support supérieure à 5° C.

Ne pas appliquer en plein soleil, sur support surchauffé et par vent fort. Protéger la façade de la pluie.

Consommation

Environ 0,1 l/m² pour une application en 1 couche.

Les consommations indiquées sont des valeurs de référence sur support lisse. Elles dépendent fortement de l'état du support, de sa capacité d'absorption, de la technique de mise en œuvre et devront être déterminées avec exactitude par essais sur chantier.

Nettoyage du matériel

Nettoyer les outils aussitôt après usage au moyen d'un diluant cellulosique.

5. Conservation

Sous abri, 1 an en emballage d'origine non ouvert, à une température comprise entre +5° et +35° C.

Ne pas exposer en plein soleil et à la chaleur. Bien refermer les emballages entamés.

6. Destruction

Ne recycler que les emballages vides.
Code CED 08 01 11.

7. Hygiène et sécurité

Produit dangereux (Xn) et facilement inflammable (F). Travailler avec des gants et des lunettes de protection. Laver abondamment à l'eau en cas de contact accidentel.

Protéger les surfaces qui ne sont pas à traiter (vitrages, menuiseries, etc.) et éliminer immédiatement les projections avec une éponge humide. Tenir hors de portée des enfants. Consulter la fiche de sécurité du produit.

La présente fiche annule et remplace toute édition antérieure. Il appartient à notre clientèle, avant toute mise en œuvre, de vérifier qu'il s'agit bien de la dernière édition. Les renseignements techniques qui figurent dans cette fiche ne peuvent en aucun cas se substituer à un descriptif précis établi par nos services techniques.





1. Description

Impression pigmentée en phase aqueuse.
Destinée à isoler les taches présentes sur des supports en intérieur : bistre, goudron, nicotine, auréoles, tanins, aniline, etc.

Domaine d'emploi : intérieur

Conditionnement : Seau plastique 2,5 et 12,5 L.

2. Propriétés

- Perméable à la vapeur d'eau.
- Excellent pouvoir isolant.
- Produit en phase aqueuse, sans odeur.
- Bon pouvoir couvrant.
- Prête à l'emploi.
- Sans solvant.

3. Caractéristiques techniques

- Aspect : liquide blanc
- Densité (à 20°C) : env. 1,3 g/cm³
- Extrait sec : env. 55 %

4. Application du produit

Mise en œuvre

Le support doit être sain, sec, propre et dépoussiéré.

Bien mélanger la produit avant usage.

Appliquer l'IMPRESSION BLOCKWEISS non diluée sur les supports présentant des taches, de préférence sur des panneaux complets afin d'obtenir un résultat homogène

Procéder à l'application en une ou plusieurs couches en respectant un intervalle de séchage de 12 heures minimum entre les applications.

Toujours appliquer en couches fines. L'application d'épaisseurs trop importantes peut perturber la bonne adhérence de la peinture.

Le temps de séchage de l'IMPRESSION BLOCKWEISS avant mise en peinture est de 24 heures minimum. Elle peut ensuite être recouverte par tout système de peinture minérale.

Dilution

Appliquer pur sans dilution.

Toute dilution à l'eau réduit le pouvoir isolant du produit.

Conditions climatiques

Température ambiante et du support comprise entre 8° C et 30° C.

Taux d'humidité relative : max. 75 %.

Consommation

Environ 0,15 l/m² pour une application en 1 couche.

Les consommations indiquées sont des valeurs de référence sur support lisse. Elles dépendent fortement de l'état du support, de sa capacité d'absorption, de la technique de mise en œuvre et devront être déterminées avec exactitude par essais sur chantier.

Nettoyage du matériel

Nettoyer les outils à l'eau aussitôt après usage.

5. Conservation

Sous abri, 1 an en emballage d'origine non ouvert, à une température comprise entre +5° et +35° C.

Ne pas exposer en plein soleil et à la chaleur.
Bien refermer les emballages entamés.

6. Destruction

Ne recycler que les emballages vides.
Code CED 08 01 12.

7. Hygiène et sécurité

Protéger les surfaces qui ne sont pas à traiter (vitrages, menuiseries, etc.) et éliminer immédiatement les projections avec une éponge humide. Tenir hors de portée des enfants.
Consulter la fiche de sécurité du produit.

La présente fiche annule et remplace toute édition antérieure. Il appartient à notre clientèle, avant toute mise en œuvre, de vérifier qu'il s'agit bien de la dernière édition. Les renseignements techniques qui figurent dans cette fiche ne peuvent en aucun cas se substituer à un descriptif précis établi par nos services techniques.





1. Description

Enduit minéral en pâte à base de silicate de potassium, de charges minérales et d'additifs spéciaux.

L'ENDUIT SPACHTEL est destiné aux travaux de rebouchage et aux réparations sur tous types d'enduits minéraux présentant des différences de structure ou des fissures.

Domaines d'emploi : intérieur / extérieur

Couleur : blanc

Conditionnement : Seau plastique 5 et 25 kg.

2. Propriétés

- Prêt à l'emploi.
- Permet de traiter les fissures non évolutives.
- Possibilité de réaliser des entoilages dans l'ENDUIT SPACHTEL.
- Recouvrable par tous types de peintures minérales.
- Très grande facilité d'application.

3. Caractéristiques techniques

- Densité : env. 1,7 g/cm³
- Granulométrie : 0 à 0,5 mm
- Résistance à la diffusion de la vapeur d'eau :
Sd = 0,08 m (pour une épaisseur de 0,5 mm)
- Coefficient d'absorption capillaire :
w = 0,7 kg/m².h^{0,5}

4. Application du produit

Préparation des supports

Vérifier que le support soit propre, cohésif, bien adhérent et dépoli.

Éliminer les particules mal adhérentes, efflorescences, graisses, par grattage, brossage, lessivage ou tout traitement adapté.

Décaper les anciennes peintures.

Ne pas appliquer sur bois, plastiques et métaux.

Mise en œuvre

Appliquer en couches fines à la lisseuse, à la truelle ou au couteau à enduire.

Épaisseur d'application : 0 – 3 mm.

L'épaisseur totale des couches ne sera pas supérieure à 4 mm.

Pour la réalisation d'entoilage avec l'ENDUIT SPACHTEL, appliquer une première couche d'en-

viron 2 mm d'épaisseur. Maroufler dans l'enduit frais la toile de verre ou le calicot. Attendre le séchage de la 1^{ère} couche puis appliquer une seconde passe d'ENDUIT SPACHTEL à la taloche. Le temps de séchage de l'ENDUIT SPACHTEL dépend de l'épaisseur appliquée ainsi que des conditions atmosphériques.

Attendre au minimum 24 heures pour une couche de fine épaisseur et par temps sec.

Augmenter le temps de séchage en cas de temps humide et d'épaisseurs d'application plus importantes.

Recouvrement possible avec toutes les peintures minérales KEIM.

Dilution

En général ne pas diluer. Si nécessaire, ajouter une faible quantité de FIXATIF SPECIAL pour donner à l'enduit une consistance plus fluide.

Conditions climatiques

Température ambiante et du support supérieure à 8°C et inférieure à 30°C.

Taux d'humidité relative max. : 80 %.

Ne pas appliquer en plein soleil, sur support surchauffé, par vent fort et par risque de gel.

Consommation

Environ 1,5 kg/m² par mm d'épaisseur.

Les consommations indiquées sont des valeurs de référence sur support lisse. Elles dépendent fortement de l'état du support, de sa capacité d'absorption, de la technique de mise en œuvre et devront être déterminées avec exactitude par essais sur chantier.

Nettoyage du matériel

Nettoyer les outils à l'eau aussitôt après usage.

Après durcissement de l'enduit, enlever mécaniquement.

5. Conservation

Sous abri, 6 mois en emballage d'origine non ouvert, à une température comprise entre +5° et +35° C.

Bien refermer les emballages entamés.

6. Destruction

Ne recycler que les emballages vides.

Code CED 08 01 12.

7. Hygiène et sécurité

Produit alcalin.

Protéger les surfaces adjacentes et éliminer immédiatement les projections avec une éponge humide.

Tenir hors de portée des enfants. Consulter la fiche de sécurité du produit.

La présente fiche annule et remplace toute édition antérieure. Il appartient à notre clientèle, avant toute mise en œuvre, de vérifier qu'il s'agit bien de la dernière édition. Les renseignements techniques qui figurent dans cette fiche ne peuvent en aucun cas se substituer à un descriptif précis établi par nos services techniques.



Lotexan Hydrofuge incolore haute performance



1. Description

Hydrofuge incolore à base de résine siloxane en phase solvant.

Diminue l'absorption capillaire des supports minéraux fortement exposés aux intempéries et les protège des dégradations liées au gel, aux eaux de ruissellement, aux pluies acides et à la pollution atmosphérique.

Domaines d'emploi : extérieur / intérieur

Conditionnement : Bidon métallique 5 et 25 l

2. Propriétés

- Particulièrement adapté pour les matériaux alcalins (enduits, béton, etc.).
- Non filmogène.
- Empêche la pénétration des salissures dans le support.
- Pouvoir de pénétration très élevé, agit en profondeur.
- Aucune modification d'aspect du matériau.
- Protège des cycles gel-dégel et des ruissellements d'eau.
- Ne modifie pas la perméabilité à la vapeur d'eau du matériau.
- Retarde fortement l'apparition de mousses et d'algues.
- Prêt à l'emploi.

3. Caractéristiques techniques

- Aspect : liquide incolore
- Densité (à 20°C) : env. 0,8 g/cm³

4. Application du produit

Préparation des fonds

Les supports à traiter doivent être poreux, sains, secs et dépoussiérés.

Effectuer un nettoyage à la haute pression, un broissage ou tout autre traitement adapté.

Éliminer les salissures végétales (algues, mousses, lichens, champignons) avec l'ALGICIDE PLUS KEIM.

Mise en œuvre

Imprégner les surfaces à traiter par application de l'hydrofuge LOTEXAN au moyen d'une brosse ou d'un pulvérisateur sans pression (par ruissellement, éviter les brouillards).

Procéder à 2 applications successives espacées de 10 minutes.

Pour assurer une protection efficace du matériau, il est nécessaire que le produit pénètre au minimum sur une profondeur de 2 mm.

Dilution

Ne pas diluer.

Conditions climatiques

Température ambiante et du support supérieure à 5°C. Hygrométrie max. 80%.

Ne pas appliquer en plein soleil, sur support surchauffé et par vent fort. Protéger la façade de la pluie.

Consommation

La quantité de LOTEXAN nécessaire pour atteindre une profondeur de pénétration suffisante dépend de la porosité du matériau. Elle varie de 0,2 l/m² à 0,8 l/m² pour une application en 2 passes et se situe en moyenne à 0,4 l/m².

La consommation exacte peut être déterminée en laboratoire à partir d'un échantillon représentatif du matériau à traiter.

Les consommations indiquées sont des valeurs de référence sur support lisse. Elles dépendent fortement de l'état du support, de sa capacité d'absorption, de la technique de mise en œuvre et devront être déterminées avec exactitude par essais sur chantier.

Nettoyage du matériel

Nettoyer les outils aussitôt après usage dans un seau d'eau savonneuse. Rincer à l'eau claire.

5. Conservation

Sous abri, 1 an en emballage d'origine non ouvert, à une température comprise entre +5° et +35° C.

Ne pas exposer en plein soleil et à la chaleur. Bien refermer les emballages entamés et stocker à l'abri de l'humidité.

6. Destruction

Ne recycler que les emballages vides.
Code CED 08 01 11.

7. Hygiène et sécurité

Produit dangereux (Xn) et nuisible à l'environnement (N).

Travailler avec des gants et des lunettes de protection. Laver abondamment à l'eau en cas de contact accidentel.

Protéger les surfaces qui ne sont pas à traiter (vitrages, menuiseries, etc.) et éliminer immédiatement les projections avec une éponge humide. Tenir hors de portée des enfants. Consulter la fiche de sécurité du produit.

La présente fiche annule et remplace toute édition antérieure. Il appartient à notre clientèle, avant toute mise en œuvre, de vérifier qu'il s'agit bien de la dernière édition. Les renseignements techniques qui figurent dans cette fiche ne peuvent en aucun cas se substituer à un descriptif précis établi par nos services techniques.





1. Description

Imprégnation hydrofuge à base de résine silane en phase solvant.

Diminue l'absorption capillaire des façades fortement exposés aux intempéries (clochers d'églises, ouvrages d'art, étages élevés, bords de mer, etc.) ou aux projections d'eaux (soubassements). L'imprégnation hydrofuge SILANGRUND assure un complément d'hydrofugation aux peintures ou lasures minérales. Elle n'est jamais laissée nue mais doit être recouverte d'une peinture ou lasure minérale dans les 4 heures suivant son application.

Domaine d'emploi : extérieur

Conditionnement : Bidon métallique 5 et 25 l

2. Propriétés

- Protection spécifique des façades peintes très exposées.
- Protection complémentaire des matériaux très poreux : béton cellulaire, brique de parement, etc.
- Non filmogène.
- Empêche la pénétration de sels dans le support.
- Protège des cycles gel-dégel et des ruissellements d'eau.
- Ne modifie pas la perméabilité à la vapeur d'eau du matériau.
- Peut être mise en œuvre partiellement (soubassements).

3. Caractéristiques techniques

- Aspect : liquide incolore
- Densité (à 20°C) : env. 0,8 g/cm³

4. Application du produit

Préparation des fonds

Les supports à traiter doivent être poreux, sains, secs et dépoussiérés.

Effectuer un nettoyage à la haute pression, un brossage ou tout autre traitement adapté.

Éliminer les salissures végétales (algues, mousses, lichens, champignons) avec l'ALGICIDE PLUS KEIM.

Mise en œuvre

Imprégner les surfaces à traiter par application de l'imprégnation hydrofuge SILANGRUND au moyen d'une brosse ou d'un pulvérisateur sans pression (par ruissellement, éviter les brouillards). Procéder à 2 applications successives espacées de 10 minutes.

Pour assurer une protection efficace du matériau, il est nécessaire que le produit pénètre au minimum sur une profondeur de 2 mm.

Appliquer la première couche de peinture ou de lasure minérale dans les 4 heures.

Le respect de ce temps d'intervention est essentiel pour assurer une hydrofugation optimale du revêtement.

Dilution

Ne pas diluer.

Conditions climatiques

Température ambiante et du support supérieure à 5°C. Hygrométrie max. 80%.

Ne pas appliquer en plein soleil, sur support surchauffé et par vent fort. Protéger la façade de la pluie.

Consommation

La quantité de SILANGRUND nécessaire pour atteindre une profondeur de pénétration suffisante dépend de la porosité du matériau.

Béton :	0,2 – 0,3 l/m ²
Enduit :	0,4 – 0,6 l/m ²
Béton cellulaire :	0,6 – 0,8 l/m ²
Grès :	0,4 – 0,8 l/m ²
Brique :	0,4 – 0,6 l/m ²
Pierre calcaire :	0,3 – 0,5 l/m ²

La consommation exacte peut être déterminée en laboratoire à partir d'un échantillon représentatif du matériau à traiter.

Les consommations indiquées sont des valeurs de référence sur support lisse. Elles dépendent fortement de l'état du support, de sa capacité d'absorption, de la technique de mise en œuvre et devront être déterminées avec exactitude par essais sur chantier.

Nettoyage du matériel

Nettoyer les outils aussitôt après usage dans un seau d'eau savonneuse. Rincer à l'eau claire.

5. Conservation

Sous abri, 1 an en emballage d'origine non ouvert, à une température comprise entre +5° et +35° C.

Ne pas exposer en plein soleil et à la chaleur. Bien refermer les emballages entamés et stocker à l'abri de l'humidité.

6. Destruction

Ne recycler que les emballages vides.
Code CED 08 01 11.

7. Hygiène et sécurité

Produit facilement inflammable (F).
Travailler avec des gants et des lunettes de protection. Laver abondamment à l'eau en cas de contact accidentel.
Protéger les surfaces qui ne sont pas à traiter (vitrages, menuiseries, etc.) et éliminer immédiatement les projections avec une éponge humide. Tenir hors de portée des enfants. Consulter la fiche de sécurité du produit.

La présente fiche annule et remplace toute édition antérieure. Il appartient à notre clientèle, avant toute mise en œuvre, de vérifier qu'il s'agit bien de la dernière édition. Les renseignements techniques qui figurent dans cette fiche ne peuvent en aucun cas se substituer à un descriptif précis établi par nos services techniques.





1. Description

Revêtement opacifiant de protection antigraffiti. Le revêtement FLAGRANTI permet de protéger efficacement les façades peintes contre l'agression des tags. Il s'agit d'un procédé entièrement réversible qui peut être employé comme :

- protection préventive : appliqué en 2 couches sur le revêtement de peinture existant, il empêche la pénétration des graffiti dans le support.
- traitement curatif : appliqué en 1 couche sur le tag qu'il recouvre et fait disparaître de la vue. Cette opération de recouvrement peut être renouvelée plusieurs fois.

Limites d'utilisation : Le revêtement FLAGRANTI n'est pas une peinture de façade. Un farinage du revêtement FLAGRANTI peut apparaître assez rapidement, notamment pour les façades exposées aux intempéries. Il s'agit d'un processus naturel de vieillissement qui n'est en aucun cas assimilable à un défaut de qualité du produit.

Pour ces raisons, l'application du revêtement FLAGRANTI est déconseillée dans les locaux intérieurs ainsi que sur les lieux de passage très fréquentés.

Domaine d'emploi : extérieur.

Conditionnement : Seau plastique 5 et 15 L.

2. Propriétés

- Hautement perméable à la vapeur d'eau.
- Entièrement réversible, élimination à l'eau.
- Pouvoir couvrant exceptionnel (recouvrement des tags).
- Aspect mat identique aux peintures minérales.
- Produit en phase aqueuse, respectueux de l'environnement.
- Résistant aux UV.
- Sans tension, même en superposition de plusieurs couches.
- Disponible dans toutes les teintes du nuancier KEIM EXCLUSIV. Teintes spéciales sur demande.

3. Caractéristiques techniques

- Aspect : mat minéral
- Densité (à 20°C) : env. 1,7 g/cm³
- Résistance de diffusion vapeur d'eau : Sd < 0,03 m

4. Application du produit

Mise en œuvre

Le support doit être sain, sec, propre et dépoussiéré. Ne pas appliquer sur des supports de maçonnerie bruts non revêtus, sur les surfaces horizontales ou faiblement inclinées ainsi que sur les supports soumis à une humidité permanente.

• Protection préventive :

Appliquer 2 couches de FLAGRANTI non diluées sur le revêtement de peinture à protéger. Temps de séchage entre les 2 couches : 12 heures minimum.

• Traitement curatif :

Appliquer 1 couche de FLAGRANTI non diluée sur le revêtement de peinture présentant des graffiti. Procéder de préférence à une application sur un panneau complet. Renouveler l'application en présence de graffiti de forte épaisseur.

• Élimination :

Détremper toutes les couches de FLAGRANTI à l'eau. Laisser agir et éliminer l'ensemble des couches en présence avec une éponge, une brosse ou un nettoyeur haute pression.

Dilution

Appliquer pur sans dilution.

Mise à la teinte

Toutes les teintes du nuancier KEIM EXCLUSIV sont disponibles. Teintes spéciales sur demande. La teinte du revêtement FLAGRANTI sera identique à celle de la peinture à protéger. Pour la mise à la teinte, utiliser uniquement les teintes concentrées FLAGRANTI. Ne pas mélanger avec d'autres produits, y compris d'autres peintures ou colorants minéraux des gammes KEIM. Ne pas employer de colorants universels.

Conditions climatiques

Température ambiante et du support supérieure à 5° C.

Consommation

Environ 0,15 l/m² pour une application en 1 couche en traitement curatif.

Environ 0,3 l/m² pour une application en 2 couches en protection préventive.

Les consommations indiquées sont des valeurs de référence sur support lisse. Elles dépendent fortement de l'état du support, de sa capacité d'absorption, de la technique de mise en œuvre et devront être déterminées avec exactitude par essais sur chantier.

Nettoyage du matériel

Nettoyer les outils à l'eau aussitôt après usage.

5. Conservation

Sous abri, 1 an en emballage d'origine non ouvert, à une température comprise entre +5° et +35° C.

Ne pas exposer en plein soleil et à la chaleur.

Bien refermer les emballages entamés.

6. Destruction

Ne recycler que les emballages vides.

Code CED 08 01 03.

7. Hygiène et sécurité

Protéger les surfaces qui ne sont pas à traiter (vitrages, menuiseries, etc.) et éliminer immédiatement les projections avec une éponge humide.

Tenir hors de portée des enfants.

Consulter la fiche de sécurité du produit.

La présente fiche annule et remplace toute édition antérieure. Il appartient à notre clientèle, avant toute mise en œuvre, de vérifier qu'il s'agit bien de la dernière édition. Les renseignements techniques qui figurent dans cette fiche ne peuvent en aucun cas se substituer à un descriptif précis établi par nos services techniques.





PEINTURES MINERALES KEIM

ZAC Les Portes du Dauphiné
55, chemin de Mûre
69780 St Pierre de Chandieu

Tél. 04 72 09 05 09
Fax. 04 78 40 16 21
www.keim.fr
info@keim.fr